



20^e EXERCICE | 2023 – 2024

RAPPORT SUR LES COMPTES HOLDIGAZ

HOLDIGAZ

RAPPORT SUR LES COMPTES

20^e exercice 2023-2024



03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES CONSOLIDÉS

04 BILAN CONSOLIDÉ

06 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

07 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

11 Notes sur le bilan

17 Notes sur le compte de résultat

**20 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		70'122'051	78'407'158
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	44'596'392	54'308'664
Autres créances à court terme		5'556'731	10'558'652
Stocks et prestations de services non encore facturées	2	14'937'366	13'477'031
Actifs de régularisation		15'202'196	19'418'334
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		150'414'736	176'169'839
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	3	355'062'393	312'773'142
Immobilisations incorporelles		10'385'994	39'882
Immobilisations corporelles	4	134'132'896	137'380'360
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		499'581'283	450'193'384
TOTAL ACTIF		649'996'019	626'363'223

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	44'096'955	46'411'182
Autres dettes à court terme	6	20'068'741	14'720'207
Passifs de régularisation		17'815'094	22'332'095
Provisions à court terme	7	24'357'953	18'683'708
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		106'338'743	102'147'192
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
- envers des tiers		5'633'784	5'697'148
- envers des organes		3'077'778	2'324'584
- envers des parties liées		24'926'486	25'792'891
Provisions à long terme	7	173'607'707	169'156'888
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		207'245'755	202'971'511
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		313'584'498	305'118'703
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserves provenant de bénéfices cumulés		266'809'261	254'091'049
Actions propres		-1'426'561	-210'490
Bénéfice de l'exercice		26'899'203	25'788'303
Part des actionnaires minoritaires		23'629'618	21'075'658
TOTAL CAPITAUX PROPRES		336'411'521	321'244'520
TOTAL PASSIF		649'996'019	626'363'223

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	327'479'247	314'954'579
Autres produits d'exploitation		402'690	200'162
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		327'881'937	315'154'741
Charges de matériel et de prestations de tiers	11	-189'758'590	-168'234'240
Charges de personnel	12	-63'901'148	-62'450'919
Autres charges d'exploitation	13	-14'502'556	-14'779'239
Résultat opérationnel (EBITDA)		59'719'643	69'690'343
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	14	-26'821'784	-19'557'952
Constitutions de provisions d'exploitation		-20'820'696	-39'091'231
Dissolutions de provisions d'exploitation	15	6'224'397	6'827'531
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		18'301'560	17'868'691
Produits financiers	16	15'497'140	14'829'398
Charges financières	17	-913'106	-2'052'070
Produits hors exploitation	18	1'403'596	1'530'034
Charges hors exploitation		-110'897	-65'562
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	19	1'113'326	3'474'559
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	20	-218'193	-39'896
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		35'073'426	35'545'154
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	21	-7'061'944	-6'688'345
RÉSULTAT GLOBAL		28'011'482	28'856'809
Part des actionnaires minoritaires		-1'112'279	-3'068'506
BÉNÉFICE DU GROUPE		26'899'203	25'788'303

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PÉRIMÈTRE

DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA,
société mère dont le
capital-actions est de
CHF 20'500'000 réparti
en 2'050'000 actions
nominatives de CHF 10,
détient les participations
ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey anciennement Novogaz SA (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel)	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	360'213	69,95	60,75

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'année, passant de CHF 275'653 à CHF 360'213. Au vu de l'augmentation de la participation de HOLDIGAZ SA dans la société en cours d'exercice, les comptes de Softcar SA ont été consolidés dans les comptes de groupe pour l'exercice 2023-2024.

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA en liquidation, Berne (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	31,00	31,00
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie)	50'000	34,00	34,00
Swiss Green Gas International AG, Baden ¹ (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	6'444'000	45,00	43,14

¹ Au cours de l'exercice, le capital-actions a enregistré une nouvelle répartition entre les actionnaires de la société.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif que AGEPP SA, Nordur Power SNG SA en liquidation, Petrosvibri SA et Swiss Green Gas International AG auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Lors de l'achat d'une participation consolidée, le prix d'acquisition qui dépasse la quote-part des actifs nets consolidés (goodwill) est directement comptabilisée en diminution des fonds propres. Les relations internes sont éliminées.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Jusqu'au 31 mars 2022, les gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres étaient saisis avec effet sur le compte de résultat. Estimant qu'il était plus approprié de ne pas affecter le compte de résultat par des transactions avec les actionnaires, la Société a décidé que les résultats sur les cessions d'actions propres seraient dès l'exercice 2022-2023 saisis sans effet sur le compte de résultat. Sans cette adaptation du principe comptable, le résultat consolidé avant impôts de l'exercice 2023-2024 aurait été inférieur de CHF 6'130 (CHF 5'588'825 en 2022-2023).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

STOCKS

Valeur d'acquisition ou de revient, sous déduction d'abattements jugés nécessaires

PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert

AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations non consolidées et titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires
Prêts à long terme	Valeur nominale, sous déduction des corrections de valeur dictées par le principe de prudence

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	Amortissement linéaire : 20%
-------------------------------	------------------------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire : 2 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire : 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire : 1 à 4% + amortissement linéaire selon durée de vie effective des aménagements importants + amortissement direct des aménagements de moindre importance
Installations en contracting	Amortissement linéaire selon durée de vie économique
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice intégralement amortis dès l'installation et / ou la mise en service

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale réglementaire se monte à CHF 5'293'278 (CHF 4'903'337 en 2022-2023) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2024, à CHF 398'502 (CHF 416'264 au 31 mars 2023).

	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Envers des consortiums	134'600	256'994
Pour garanties en faveur de tiers	67'582	57'302

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

NOTES SUR LE BILAN

1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	47'546'083	57'758'150
Correction de valeur pour créances douteuses	-2'949'691	-3'449'486
TOTAL	44'596'392	54'308'664

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente de gaz naturel.

2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Stocks	4'204'307	3'402'753
Prestations de services non encore facturées	10'733'059	10'074'278
TOTAL	14'937'366	13'477'031

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers, estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Participations non consolidées (voir page 8)	33'049'269	42'038'902
Correction de valeur	-31'037'311	-33'850'173
Titres détenus à long terme	368'724'637	317'514'246
Correction de valeur	-17'784'527	-17'784'527
Prêts à long terme à des tiers	247'878	444'251
Prêts à long terme à des parties liées	7'973'885	15'641'107
Correction de valeur	-6'144'805	-11'264'031
Autres immobilisations financières	33'367	33'367
TOTAL	355'062'393	312'773'142

Les *Titres détenus à long terme* représentent les détentions de 15,56% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,89% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et le placement dans quatre fonds d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables. Durant l'exercice sous revue, HOLDIGAZ SA a réalisé un nouvel investissement dans un fonds d'investissement actif dans le domaine de l'énergie, ainsi que dans Treatech SA à hauteur de 2,36%.

Les *Prêts à long terme à des parties liées* se composent d'un prêt respectif à FluxSwiss Sàrl, AGEPP SA et Swiss Green Gas International AG.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2022-2023									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2022	39'878'453	28'535'533	60'969'426	5	1	6	3	6'756'221	136'139'648
Acquisitions / Investissements	4'251'457	6'764'930	1'350'671	1'098'181	645'161	814'779	427'498	1'199'004	16'551'681
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'518'906								-1'518'906
Amortissements	-7'198'674	-3'091'998	-1'771'240	-1'098'181	-645'161	-814'779	-427'498	-263'438	-15'310'969
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'518'906								1'518'906
Valeur nette au 31.03.2023	36'931'236	32'208'465	60'548'857	5	1	6	3	7'691'787	137'380'360

2023-2024									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2023	36'931'236	32'208'465	60'548'857	5	1	6	3	7'691'787	137'380'360
Acquisitions / Investisse- ments	3'467'242	11'446'868	884'712	530'419	750'339	898'111	234'212	1'295'400	19'507'303
Cession (valeur brute)			-1'466'123						-1'466'123
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'173'665								-1'173'665
Amortisse- ments	-13'929'137	-3'387'482	-1'478'169	-524'249	-750'339	-898'109	-234'212	-503'032	-21'704'729
Reprise d'amortisse- ments lors de cession			416'085						416'085
Reprise d'amortis- sements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'173'665								1'173'665
Valeur nette au 31.03.2024	26'469'341	40'267'851	58'905'362	6'175	1	8	3	8'484'155	134'132'896

Réseaux de gaz	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	420'742	4'139'402
Valeur brute des conduites en service	310'912'187	304'899'950
Fonds d'amortissements	-284'863'588	-272'108'116
Valeur nette	26'469'341	36'931'236

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution de gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel de l'énergie en général et de la distribution de gaz en particulier. Au 31 mars 2024, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 19'357'976, celle de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA de CHF 6'690'623, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

Installations industrielles	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Valeur brute	68'427'377	56'980'509
Fonds d'amortissements	-28'159'526	-24'772'044
Valeur nette	40'267'851	32'208'465

Immeubles et terrains	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Valeur brute	81'876'090	82'457'500
Fonds d'amortissements	-22'970'728	-21'908'643
Valeur nette	58'905'362	60'548'857

Les terrains ne sont pas amortis.

5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz des mois de février et mars 2024, respectivement de février et mars 2023.

6 AUTRES DETTES À COURT TERME	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	12'948'899	9'807'254
Autres dettes à court terme portant intérêt	47'448	-
Autres dettes à court terme	7'072'394	4'912'953
TOTAL	20'068'741	14'720'207

7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERME	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz	25'340'827	25'340'827
Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	93'313'345	93'199'233
Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires	34'138'957	34'138'957
Autres provisions	45'172'531	35'161'579
TOTAL	197'965'660	187'840'596

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a maintenu différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. Les provisions pour *Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au modèle de calcul du timbre de transport du gaz et des effets de ce timbre sur les clients industriels.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie aux autres domaines de l'activité gazière.

8 AUTRES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans.
Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

9 CAPITAUX PROPRES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Capitaux propres au 01.04.2023 / 01.04.2022	321'244'520	274'728'143
Bénéfice de l'exercice	26'899'203	25'788'303
Dividende	-12'300'000	-10'250'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	36'054	1'290
Variation des actions propres détenues	-1'216'071	34'250'787
Résultat sur cession d'actions propres	-6'130	-5'588'825
Goodwill d'acquisition	-800'015	-280'000
Capitaux propres du groupe	333'857'561	318'649'698
Variation de la part des actionnaires minoritaires	2'553'960	2'594'822
CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2024 / 31.03.2023	336'411'521	321'244'520

Les informations sur la détention et le mouvement des propres actions figurent en note 2.6 de l'annexe aux comptes annuels de HOLDIGAZ SA (voir page 30).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Ventes de gaz naturel	217'476'423	210'603'724
Autres prestations du secteur du Gaz	9'214'708	10'842'485
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	67'381'090	67'479'248
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	30'045'403	26'029'122
Prestations de développement de véhicules	3'361'623	-
TOTAL	327'479'247	314'954'579

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 154 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'291 GWh, soit une baisse de 4,3% par rapport à l'exercice précédent en raison de températures plus clémentes, du basculement de certains clients sur une énergie alternative ainsi que de la fermeture d'un site de production industriel. Suite à l'introduction de deux hausses tarifaires durant l'exercice précédent, il n'y a pas eu de changement tarifaire au cours de l'exercice 2023-2024.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et de télécomptage. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Les activités de la société Corelltech SA sont également comprises dans ce poste. Celles-ci ainsi que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation-climatisation, cogénération) et celui des *Énergies renouvelables* (gestion et valorisation des déchets organiques et de stations d'épuration, injection de biogaz, énergie solaire) ont connu une activité couvrant la Suisse romande.

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz, des installations de stations GNC (gaz naturel comprimé pour la mobilité) et d'un système de télécomptage sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 7'665'616 (CHF 8'626'778 en 2022-2023).

11 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus ainsi que le coût des prestations de tiers.

12 CHARGES DE PERSONNEL

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel ainsi que des charges sociales patronales.

13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières ;
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz ;
- de locaux ;
- de transport ;
- d'énergie ;
- généraux d'administration.

14 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Immobilisations financières (participations non consolidées / titres à long terme)	2'250'000	4'229'197
Immobilisations incorporelles	2'867'055	17'786
Immobilisations corporelles (voir note 4)	21'704'729	15'310'969
TOTAL	26'821'784	19'557'952

15 DISSOLUTIONS DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste *Dissolutions de provisions d'exploitation* au compte de résultat pour CHF 6'224'397 (CHF 6'827'531 en 2022-2023) couvre des charges effectives de l'exercice. Les dépenses attribuables à des provisions spécifiques sont directement débitées dans lesdites provisions.

16 PRODUITS FINANCIERS	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Dividendes des participations non consolidées	2'380	2'040
Autres produits financiers	15'494'760	14'827'358
TOTAL	15'497'140	14'829'398

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui de Gaznat SA d'un montant de CHF 5'518'668 (CHF 2'210'279 en 2022-2023), de EIP Offshore Wind Germany I SCS d'un montant de CHF 0 (CHF 2'214'440 en 2022-2023), de EIP Renewables Invest SCS d'un montant de CHF 3'532'682 (CHF 2'615'876 en 2022-2023) ainsi que des revenus de CHF 5'309'226 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 6'943'200 en 2022-2023).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société partenaire a également été enregistrée pour CHF 233'400 (CHF 233'400 en 2022-2023).

17 CHARGES FINANCIÈRES

Les *Charges financières* comprennent des frais financiers ainsi que des pertes de change réalisées et non réalisées sur des actifs financiers.

18 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les *Produits hors exploitation* comprennent principalement des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 1'907'037 (CHF 1'929'287 en 2022-2023) et des charges d'immeubles y relatives pour CHF 513'736 (CHF 483'853 en 2022-2023).

19 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés	129'310	2'926'312
Autres produits exceptionnels	984'016	548'247
TOTAL	1'113'326	3'474'559

20 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit principalement de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

21 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Impôts de l'exercice	7'922'738	6'213'533
Impôts des exercices précédents	-860'794	474'812
TOTAL	7'061'944	6'688'345

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de HOLDIGAZ SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2024, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 4 à 19) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728 a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Myriam Roulin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 14 août 2024

03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

[24](#) **BILAN**

[26](#) **COMPTE DE RÉSULTAT**

[27](#) **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

[28](#) **ANNEXE**

[33](#) **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**

[34](#) **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN			
ACTIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		1'200'187	2'793'781
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		-	13'183
- envers des participations		870'134	656'954
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		408'086	6'295'999
- envers des participations		24'842'893	21'105'987
Actifs de régularisation	2.1	42'436'371	36'663'819
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		69'757'671	67'529'723
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	2.2	365'578'784	313'712'037
Participations	2.3	125'044'669	119'921'519
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		490'623'453	433'633'556
TOTAL ACTIF		560'381'124	501'163'279

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		36'961	45'915
- envers des participations		1'123'583	1'133'994
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		163'355'436	133'492'477
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers		9'146	55'929
- envers des participations		899'276	1'248'112
Passifs de régularisation		389'384	469'586
Provisions à court terme	2.4	5'905'470	4'363'367
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		171'719'256	140'809'380
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	2.5		
- envers des tiers		5'408'438	5'697'148
- envers des organes		3'056'983	2'324'584
Provisions à long terme	2.4	97'523'709	89'329'445
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		105'989'130	97'351'177
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		277'708'386	238'160'557
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		214'374'546	199'374'546
Actions propres	2.6	-1'426'561	-210'490
Bénéfice au bilan	2.7		
- Report		5'818'590	5'692'510
- Bénéfice de l'exercice		33'156'163	27'396'156
TOTAL CAPITAUX PROPRES		282'672'738	263'002'722
TOTAL PASSIF		560'381'124	501'163'279

COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF
Produits des participations	2.8	51'632'674	48'489'149
Produits financiers	2.9	11'826'112	8'753'945
Autres produits		10'090	4'089
TOTAL PRODUITS		63'468'876	57'247'183
Achats de services à des entités du groupe		-9'925'294	-9'789'108
Charges financières		-2'265'388	-1'864'747
Autres charges d'exploitation		-2'325'744	-1'701'241
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	2.10	-2'250'000	-4'724'968
Dotations aux provisions		-15'140'316	-15'000'000
Dissolution de provisions		2'250'000	1'056'870
TOTAL CHARGES		-29'656'742	-32'023'194
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.11	-	2'961'634
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		33'812'134	28'185'623
Impôts directs		-655'971	-789'467
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		33'156'163	27'396'156

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF
Bénéfice de l'exercice	33'156'163	27'396'156
Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé	2'250'000	4'724'968
Perte de change sans influence sur les liquidités	-	1'429'949
Bénéfice résultant de la cession d'actifs immobilisés	-	-2'926'312
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-199'997	1'412'312
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-3'621'545	14'512'675
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-19'365	1'073'610
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	-475'821	-784'716
Variation des provisions	9'736'367	10'504'181
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	40'825'802	57'342'823
Investissement dans des participations	-5'123'150	-3'880'012
Cessions de participations	-	3'713'283
Investissement dans des immobilisations financières	-58'016'806	-64'415'096
Remboursement ou cession d'immobilisations financières	3'900'059	2'864'285
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-59'239'897	-61'717'540
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-12'263'946	-10'248'710
Acquisition d'actions propres	-1'285'638	-3'182'359
Vente d'actions propres	63'437	31'844'321
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	29'862'959	-14'462'517
Entrées / Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	443'689	-385'878
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	16'820'501	3'564'857
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-1'593'594	-809'860
Justification :		
Solde de trésorerie au 1 ^{er} avril	2'793'781	3'603'641
Solde de trésorerie au 31 mars	1'200'187	2'793'781
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-1'593'594	-809'860

ANNEXE

1. PRINCIPES

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS

Les immobilisations financières comprennent des prêts et des titres détenus à long terme. Les titres d'entités dont HOLDIGAZ SA détient au moins 20% des droits de vote sont inclus dans la rubrique *Participations*. Les immobilisations financières et les participations sont évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.

1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Jusqu'au 31 mars 2022, les gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres étaient saisis avec effet sur le compte de résultat. Estimant qu'il était plus approprié de ne pas affecter le compte de résultat par des transactions avec les actionnaires, la Société a décidé que les résultats sur les cessions d'actions propres seraient dès l'exercice 2022-2023 saisis sans effet sur le compte de résultat. Sans cette adaptation du principe comptable, le résultat avant impôts de l'exercice 2023-2024 aurait été inférieur de CHF 6'130 (CHF 5'588'825 en 2022-2023).

2. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 ACTIFS DE RÉGULARISATION	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme	41'976'048	36'017'303
Autres actifs de régularisation	460'323	646'516
TOTAL	42'436'371	36'663'819

Les dividendes à recevoir ont été acceptés ou seront acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant la tenue de l'Assemblée générale de HOLDIGAZ SA.

2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Titres détenus à long terme	262'823'598	211'613'206
Prêts à long terme à des tiers	219'858	404'639
Prêts à long terme à des participations	102'535'328	101'694'192
TOTAL	365'578'784	313'712'037

2.3 PARTICIPATIONS	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey anciennement Novogaz SA (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94% / 2,94%	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	360'213	69,95	60,75

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'année, passant de CHF 275'653 à CHF 360'213.

2.3 PARTICIPATIONS (SUITE)

	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA en liquidation, Berne (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	31,00	31,00
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3% / 10,3%	50'000	34,00	34,00
Swiss Green Gas International AG, Baden ¹ (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	6'444'000	45,00	43,14

¹ Au cours de l'exercice, le capital-actions a enregistré une nouvelle répartition entre les actionnaires de la société.

2.4 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

2.5 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

2.6 ACTIONS PROPRES

	AU 31.03.2024 Nombre d'actions nominatives	AU 31.03.2023 Nombre d'actions nominatives
Solde au 01.04	1'295	185'384
Achats	8'730	21'637
Cessions	-428	-205'726
SOLDE AU 31.03	9'597	1'295

Au cours de l'exercice, les *Actions propres* ont été achetées à un prix moyen par action de CHF 147 (CHF 147 en 2022-2023) et vendues à un prix moyen par action de CHF 148 (CHF 155 en 2022-2023). La valeur comptable des *Actions propres* détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 1'426'561 au 31 mars 2024 (CHF 210'490 au 31 mars 2023).

2.7 BÉNÉFICE AU BILAN	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Solde au 01.04	33'088'666	31'530'045
Distribution de dividendes (hors part sur actions propres détenues)	-12'263'946	-10'248'710
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	-15'000'000	-10'000'000
Résultat sur cession d'actions propres imputé directement au bénéfice au bilan	-6'130	-5'588'825
Résultat de l'exercice	33'156'163	27'396'156
SOLDE AU 31.03	38'974'753	33'088'666

2.8 PRODUITS DES PARTICIPATIONS	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Dividendes	36'457'380	33'807'040
Management fees	15'175'294	14'682'109
TOTAL	51'632'674	48'489'149

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

2.9 PRODUITS FINANCIERS

Les *Produits financiers* comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

2.10 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Ajustement de valeur sur des immobilisations financières	2'250'000	2'827'151
Ajustement de valeur sur des participations	-	1'897'817
TOTAL	2'250'000	4'724'968

2.11 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés	-	2'926'312
Autres produits exceptionnels	-	35'322
TOTAL	-	2'961'634

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n’emploie aucun personnel.

3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	67'582	57'302

HOLDIGAZ SA s’est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

3.3 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Prestations de révision	51'900	48'500

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

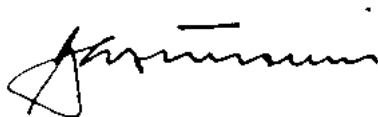
BÉNÉFICE AU BILAN	CHF
Bénéfice reporté	5'824'720
Résultat sur cession d'actions propres	-6'130
Total bénéfice reporté	5'818'590
Bénéfice de l'exercice	33'156'163
BÉNÉFICE AU BILAN	38'974'753

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

Dividende de CHF 6 par action	12'300'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	15'000'000
Report à nouveau	11'674'753
TOTAL	38'974'753

Aucun dividende n'est versé sur les actions propres. Par ailleurs, les actions propres d'un montant de CHF 1'426'561 sont couvertes par des capitaux propres distribuables.

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



Philippe Petitpierre
Président et Administrateur-délégué



Fernand Mariétan
Vice-président

Vevey, le 7 juillet 2024

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de HOLDIGAZ SA (la Société), comprenant le bilan au 31 mars 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 24 à 33) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728 a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Myriam Roulin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 14 août 2024

